

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

## Comité Social d'Administration de Réseau

**Agir** pour les agents de la DGFIP  
**et** le service public !

**VOTEZ**



FSU-FINANCES

**Un syndicalisme**  
**de transformation sociale progressiste,**  
**rassembleur,**  
**de luttes et de propositions.**

*Agentes et agents de la DGFIP,  
entre 2018 et 2022,*

*quelles sont les principales avancées obtenues par les syndicats représentatifs ?*

**Le paiement de proximité :** en permettant le paiement des impôts et des amendes dans les bureaux de tabac, c'est tout simplement la privatisation de notre mission d'accueil qui a été autorisée !

**Le nouveau réseau de proximité (NRP) :** avec son flot de suppressions d'emplois et de services (trésoreries, SIP, SIE), nos services d'accueil se sont encore davantage éloignés du citoyen !

**Le versement d'une prime exceptionnelle :** face à ces réorganisations successives des services, une mesure indemnitaire exceptionnelle a été versée en décembre 2021 (de 120€ à 250 € selon le grade). Dans le cadre du paiement de proximité, les débits de tabac perçoivent une prime de diversification des activités d'un montant de 2500€ par an !

**Votez**  **tile !**  
**FAITES-VOUS ENTENDRE**

### UNE AUTRE AMBITION POUR LES SERVICES PUBLICS

Leviers essentiels d'accès aux droits et de répartition des richesses, les services publics reposent sur un principe fondateur : l'égalité de toutes et tous. Cela implique qu'ils soient rendus par des agents qualifiés, titulaires sous statut. Le statut protège les fonctionnaires des pressions qu'elles soient politiques, patronales, économiques ou religieuses et ainsi leur permet et même leur impose d'y résister. La question du statut doit redevenir centrale. La FSU-Finances portera comme revendication le recrutement de fonctionnaires et la titularisation des contractuels afin que ces derniers bénéficient du statut.

### LE DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉTRAVAIL UN ENJEU SYNDICAL D'ACTUALITÉ

Les questions d'équipements, de formation spécifique, de droit à la déconnexion, du respect des horaires de travail ainsi que la préservation des collectifs de travail sont au cœur de l'intervention syndicale sur la question du télétravail.

La FSU-Finances revendique dès maintenant une amélioration du dispositif et une augmentation du montant de l'indemnité. Ainsi, doivent être immédiatement mises en œuvre toutes facilitations pour les agent-es proches-aidant-es ou pour les femmes enceintes avant leur congé maternité de recourir au télétravail.

### POUR UN DROIT EFFECTIF À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle doit intégrer l'objectif de rendre les personnels actrices et acteurs de leur métier et de leur carrière. Elle ne doit être ni descendante ni prescriptive. Elle doit au contraire permettre de renforcer les collectifs de travail. Tous les personnels doivent bénéficier d'une formation initiale. La formation continue doit être accessible tout au long de la carrière, sur les temps de travail et de service. La formation ne doit pas se résumer à une adaptation à l'emploi mais favoriser l'accomplissement personnel et soutenir les projets de carrière et de mobilité.

### POUR UN DÉROULEMENT DES CARRIÈRES SANS BARRAGE, NI OBSTACLE

La FSU-Finances continue de revendiquer une revalorisation des agents de la DGFIP par l'intermédiaire des grilles de carrière et de la valeur du point d'indice, seules garanties contre l'arbitraire. Le déroulement de carrière doit être fluide et se faire sur un rythme unique le plus favorable sans obstacle de grade. Si chaque fonctionnaire a vocation à dérouler sa carrière sur au moins deux grades, chacun doit atteindre l'indice terminal du grade le plus élevé du corps ou cadre d'emplois à la fin d'une carrière complète.